



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS et des
SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

UNION NATIONALE FORCE OUVRIERE
DES SYNDICATS DE SAPEURS-POMPIERS
Des PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES et SPECIALISES

**FILIERE SPP PREMIERES ORIENTATIONS POUR LA DSC
ET RANGEMENT AU PLACARD DU RAPPORT DU CSFPT**

Le 4 mai 2010 a eu lieu la 4^{ème} réunion pour l'examen de la filière des sapeurs-pompiers professionnels.

Cette réunion était placée sous la Présidence de Monsieur BENET sous-directeur à la DSC accompagné de plusieurs collaborateurs ainsi que de Monsieur LESCURE représentant la DGCL.

Pour FORCE OUVRIERE : Pierrick JANVIER, William MOREAU et Daniel NOUAILLAC.

Au cours de cette 4^{ème} réunion, pour la première fois la DSC a présenté ses orientations et sa vision de la future filière SPP. Nous sommes encore bien loin de l'écriture finale des textes qui géreront la carrière des SPP dans les prochaines années, c'est le début des négociations.

Monsieur BENET c'est attaché dans un premier temps à expliquer le contexte général dans lequel cette révision a lieu. Contraintes budgétaires des collectivités, réforme du système de retraite pour l'ensemble des salariés Français, Pour FORCE OUVRIERE nous avons précisé que nous avons parfaitement conscience du contexte général, mais que cela ne devait pas affecter les travaux sur la filière des sapeurs-pompiers professionnels. Les autres filières de la fonction publique ne sont pas modifiées au prétexte d'un contexte général, la réforme des retraites impactera certainement l'ensemble des salaires Français mais ne changera pas l'organisation, le fonctionnement de leur activité professionnelle. Il n'est donc pas question pour FORCE OUVRIERE que les dossiers puissent être mélangés pour les SPP. La carrière est une chose les retraites en sont une autre.

Les Orientations proposées par la DSC sont encore très générales et peuvent faire l'objet de discussions et de contres propositions. Le cadre général proposé serait composé de 3 grades pour la catégorie C et 3 grades pour la catégorie B. Le premier grade du B serait composé des chefs de groupes (ce qui est en deçà du rapport du CSFPT qui prévoit l'accès à ce grade pour les chefs d'agrès tous engins). Les grilles indiciaires retenues pour la catégorie C seraient; E4, E5 et la grille atypique des agents maîtrise de la filière technique.

Pour FORCE OUVRIERE nous avons fait remarquer que supprimer les 2 grilles atypiques (Sergent et Adjudant) pour les remplacer par une grille tout aussi atypique n'était pas forcément une bonne solution pour éviter les problèmes que connaît notre filière avec ses grilles non normées. Nous avons également constaté et fait remarquer que pour FORCE OUVRIERE la responsabilité et l'encadrement exercé par les chefs d'agrès tous engins relevaient de la première grille indiciaire du B et qu'il était regrettable que cela ne soit pas pris en compte dans ces propositions.

Pour la méthode de travail sur ce dossier Monsieur BENET a proposé de passer à des échanges en bilatéral avec ponctuellement des assemblées plénières pour faire le point. L'objectif serait d'arriver à un document bien élaboré d'ici décembre 2010 pour une finalisation avec proposition aux différentes instances consultatives courant 2011 et une application en janvier 2012.

Pour FORCE OUVRIERE, comme plusieurs autres organisations syndicales présentes nous avons accepté cette méthode de travail qui nous laisse encore plusieurs possibilités pour exprimer, expliquer notre position et défendre les intérêts des SPP.